

Tableau 1

Événements de pipeline

	Février			Cumulatif (février)		
	2018	2017	2013-2017 moyenne	2018	2017	2013-2017 moyenne
Nombre d'événements	6	6	9	15	17	20
Nombre d'événements avec produit rejeté	4	2	5	10	9	13
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	0	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	1	1	0	1	1
Produit rejeté	0	1	0	0	1	1
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	1	0	0	1	0
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	0
Rejet du corps de la canalisation	0	1	0	0	1	1
Incendie/Inflammation	0	0	0	0	0	1
Explosion	0	0	0	0	0	0
Rupture	0	0	0	0	0	0
Pipeline heurté par objet	0	1	0	0	1	0
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	6	5	8	15	16	19
Produit rejeté	4	1	5	10	8	12
Rejet de gaz d'hydrocarbures	4	1	3	10	6	7
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	0	2	0	1	3
Rejet d'autre produit	0	0	1	0	1	2
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	1	0	1
Incendie/Inflammation	1	1	0	2	1	0
Explosion	1	0	0	1	0	0
Pipeline heurté par objet	0	1	0	0	1	1
Exploitation au-delà des limites	0	2	2	2	3	3
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	1

Données produites le 29 mars 2018

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.